



AVOIR TOUTES LES CARTES EN MAIN POUR RÉUSSIR SON PROJET D'HABITAT

APPRIVOISER L'EAU SUR SA PARCELLE POUR PLUS D'ÉCONOMIES



3

Suis-je assez économe sur ma consommation et donc ma facture d'eau ?

Des WC à double capacité ou les mousseurs pour robinet font encore diminuer la facture.

2

Ai-je pensé à réutiliser l'eau de pluie ?

C'est une ressource gratuite qui peut être facilement utilisée pour nettoyer la terrasse, arroser le jardin... Elle peut même être réutilisée dans les toilettes ou la machine à laver.

Quels sont les risques d'inondation dans ma commune ?

Ces risques peuvent être dus à des débordements de cours d'eau, des remontées de nappes ou une stagnation sur un sol trop imperméable.

1

Mes sols sont-ils perméables ?

Une allée ou un stationnement en goudron ne laissent pas l'eau s'infiltrer dans la terre.



De quelle nature sont les sols ?

Les sols argileux retiennent la pluie : elle aura du mal à s'infiltrer et peut induire un risque de « retrait-gonflement des argiles ».

Les pentes sont-elles abruptes sur mon terrain ?
Avec une pente douce, la pluie aura le temps de s'infiltrer dans le sol plutôt que de ruisseler ou stagner.



Comment l'eau de pluie sera-t-elle évacuée ?

Dans les documents d'urbanisme, l'eau de pluie doit être « infiltrée à la parcelle ». Pour cela les noues, tranchées, mares ou toitures végétalisées sont pratiques ! Sans oublier les citernes de récupération.



CARTES EN MAIN



1

ASTUCE pour éviter les catastrophes :



X Ce qu'on appelle « **artificialisation** » consiste à construire sur des terrains vierges, souvent des espaces agricoles. Les routes et maisons recouvrent le sol dans lequel l'eau ne s'infiltre plus : les sols sont « **imperméabilisés** ».

X L'eau de pluie **ruisselle**, se pollue, dégrade le sol et inonde les terrains. C'est pour cela qu'il vaut mieux aménager son terrain en pente douce, le déstructurer le moins possible pour ne pas dérégler tout ce que la nature a mis en place.

2

IDEE REÇUE : personne ne s'embête avec des citernes de récupération, c'est trop cher.

X Les installations qui permettent de préserver l'environnement sont aidées par le gouvernement : TVA réduite, subventions de l'Anah...

Dans le quartier de Bazouge-sous-hédé en France, chaque maison possède un chauffe-eau solaire et une citerne de récupération des eaux de pluie.

Et pourtant, ce projet a déjà plus de 10 ans !



X Sur ce sujet, la France est en retard : la Belgique rend obligatoire les **récupérateurs** d'eau dans sa capitale ! Autant prévoir la place pour la citerne dès la construction de sa maison et ne pas être pris au dépourvu.

3

SAVIEZ-VOUS QUE ?

X Dans notre consommation journalière : seulement 17% d'eau est utilisée en cuisine et pour la vaisselle. C'est quasiment 40% qui peut être alimenté facilement en eau de pluie (WC, arrosage, lessive...).

X En Grèce, l'eau des lavabos n'est pas potable ! Dans un climat qui se réchauffe on évite le gaspillage.

